



Le Bulletin de l'AGFV

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES DE VIROFLAY

Avril 2020 - n°31

Sommaire :

| | | | |
|-------------------------------|---------------------------|---------------------|-------------------------------|
| Exposition Charlotte Perriand | Pages 02, 03 et 04 | La Vie des Familles | Page 08 |
| Assemblée Générale | Pages 05 et 06 | Conseils de lecture | Pages 09, 10, 11 et 12 |
| Loi de Bioéthique | Page 07 | Recettes, annonce | Page 12 |

L'éditorial :

Nous tenons à poursuivre nos services aux adhérents malgré le confinement. C'est pourquoi vous avez reçu récemment un mail contenant des fiches d'activités destinées notamment aux enfants. Nous pensons en effet d'abord aux mères de familles, souvent en télétravail et tenues d'assurer également le suivi d'« EcoleDirecte » de leurs enfants. Nous pensons également aux personnes seules ou éloignées de leur famille, même si les techniques actuelles permettent d'obtenir en temps réel des nouvelles de ses proches.

Les conditions précises du déconfinement ne sont pas encore connues mais les rassemblements ne devraient être autorisés que progressivement. C'est pourquoi nous avons, avec regret, annulé la braderie de vêtements.

En revanche, nous souhaitons vous proposer, le dimanche 17 mai à 15h, une promenade familiale en forêt autour des Haras de Jardy, avec concours de photos (et récompenses !) pour les enfants et les adultes. Si cette sortie peut avoir lieu, nous vous communiquerons tous les détails par mail. De même, nous espérons que la fête à Bon Repos, l'après-midi du samedi 20 juin, sera maintenue et que nous pourrons tous vous y accueillir pour notre traditionnel goûter, avec barbe à papa, servi aux familles.

Les commentateurs de l'actualité assurent que désormais on distinguera un avant et un après le confinement, des réformes profondes étant inéluctables. Souhaitons que la famille ne soit pas oubliée et que des mesures d'aides tangibles viennent la renforcer. Illustrant ce souhait, vous trouverez dans ce bulletin 2 résumés de livres montrant combien la petite enfance se révèle une période charnière et comment l'apprentissage à l'école permet de maximiser leur curiosité. Enfin le commentaire de la loi sur la bioéthique mentionne les risques d'eugénisme que recèle ce texte.



Benoît le Guen

La Forge - 89 avenue du Général Leclerc - 78220 Viroflay Tél : 01 30 24 30 52 - E-mail : agfv2@wanadoo.fr

Site Internet à enregistrer dans vos favoris : www.agfv-viroflay.fr

Permanences : mercredi et samedi de 10h à 12h

Directeur de la publication : Monsieur Benoît le GUEN

VISITE DE L'EXPOSITION «LE MONDE NOUVEAU DE CHARLOTTE PERRIAND» À LA FONDATION LOUIS VUITTON

Le dimanche 2 février 2020, nous nous retrouvons tous dans la file sous la pluie pour passer le poste de sécurité de la Fondation Louis Vuitton. Après une courte attente, nous voilà dans le hall d'accueil de la Fondation.

Le Président nous regroupe pour faire la traditionnelle photo. La visite peut commencer.



MAIS... QUI EST CHARLOTTE PERRIAND ?

Charlotte Perriand naît le 24 octobre 1903 à Paris. Elle étudie à l'école de l'Union Centrale des Arts Décoratifs entre 1920 et 1925. Deux ans plus tard, elle devient architecte d'intérieur et équipe son atelier place Saint-Sulpice. Son intérêt et sa curiosité pour le mobilier d'intérieur l'ont amenée à collaborer avec Le Corbusier et Pierre Jeanneret, des années 20 aux années 30. Elle travaille alors sur des réalisations majeures telles que la Villa Church, la villa Savoye, la cité de refuge de l'Armée du Salut et le Pavillon Suisse à la Cité Universitaire.

Quelques années plus tard, Charlotte Perriand participe à la fondation de l'Union des Artistes Modernes (UAM) et se lance en 1933 dans la recherche photographique, en lien avec Fernand Léger et Pierre Jeanneret sur le thème de l'art brut. Elle se focalise sur les objets trouvés dans la nature, qu'elle photographie " in situ " ou dans son atelier de Montparnasse.

En 1934, elle se spécialise dans l'architecture préfabriquée pour les loisirs comme la Maison au Bord de l'Eau, le Centre de loisirs, les hôtels et refuges de montagne.

En 1940, Charlotte Perriand est nommée conseillère pour l'art industriel par le gouvernement japonais. Elle part à Tokyo et rentrera en France en 1946. On sentira l'influence nippone dans chacune de ses œuvres. Des projets phares suivront, notamment avec Air France (1957-1963) et le Musée National d'Art Moderne de Paris (1963-1965). De nombreuses expositions mettront ensuite Charlotte Perriand en tête d'affiche pour sa synthèse des arts et sa vision singulière.

Elle disparaît le 27 octobre 1999 à Paris.



Nous visitons les dix salles de l'exposition, réparties sur 4 étages, en écoutant les mini-conférences. Nous découvrons les créations de Charlotte Perriand : les meubles fonctionnels et standardisés, l'aménagement des chambres d'étudiants réalisé pour la Cité Universitaire à Paris, et la cuisine ouverte sur le salon. Sa première cuisine ouverte date de 1920, conception révolutionnaire à l'époque !

Elle réussit à faire dialoguer architecture, peinture et sculpture en s'adaptant à l'environnement et à la nature dans des intérieurs dépouillés. Ses sièges en tubes métalliques (chaise longue inclinable, tabouret tournant) sont d'un confort et d'une nouveauté inattendus.



Nous découvrons, à l'étage le plus haut de l'exposition, son refuge tonneau, avec un poêle central et l'étage accessible par une échelle verticale pour le coin nuit.



Enfin, nous sortons des bâtiments d'exposition et nous nous retrouvons dans les airs, au milieu des poutres en bois lamellé collé et des structures transparentes du bâtiment de la Fondation Vuitton.



La vue sur les alentours est imprenable. La Fondation Louis Vuitton ne ressemble à aucun bâtiment connu.

Qu'évoque-t'elle ?

Un paquebot dans le vent ?

Un massif de fleurs aux pétales ouverts sur le ciel ?

Chacun peut imaginer et se faire son idée.

Mais quelle conception d'architecte !

Et quelles difficultés pour construire ces structures aux formes uniques !



Vers 17h30, nous nous séparons, les yeux encore remplis de ces perspectives à couper le souffle. Le petit crachin d'hiver nous ramène à la réalité, non sans un dernier coup d'œil à cet ouvrage hors du commun, qu'est la Fondation Louis Vuitton.

Eric Fortuit

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

9 Décembre 2019

Après avoir remercié les adhérents présents et salué la représentante de la mairie, Benoît Le Guen précise que 393 familles ont adhéré à l'AGFV en 2018-2019 dont 345 familles de Viroflay et 73 des communes avoisinantes, avec un taux de renouvellement stable de 74 nouveaux adhérents.

Activités sociales : à noter **l'accueil** 2 fois par semaine hors vacances scolaires.

Cours

Ils constituent avec les braderies une des activités phares de notre association.

- **Anglais** : les inscriptions à ces cours rencontrent un réel succès puisqu'on note 61 inscriptions : 25 maternelles – 32 primaires – 4 collégiens. Il convient de souligner la difficulté de mise en place du planning, parfaitement géré toutefois par Isabelle Furon.
- **Dessin** : un peu moins d'élèves cette année avec 30 inscrits, mais davantage d'enfants par cours, répartis toujours avec une grande souplesse de la part de Marie-Alyette, selon les possibilités de chacun.

Braderies

2 braderies de vêtements, dans lesquelles nous privilégions les vêtements d'enfants, ce qui augmente les dépôts et les ventes. Pour la braderie de jouets, avant Noël, nous avons noté la participation de 70 bénévoles – un record - et la présence de davantage de jeunes. La clôture par un apéritif a été appréciée par tous pour sa convivialité. Enfin la braderie plus spécialement consacrée aux sports d'hiver et aux articles de puériculture, avant les vacances de février, a suscité une participation limitée, celle de 2020 a rencontré plus de succès. L'annonce de ces braderies sur les sites de brocante occasionne l'arrivée d'un public diversifié venu parfois de communes éloignées.

Le **Forum des Associations**, le 9 septembre 2018, constitue un moment privilégié pour présenter notre association et ses activités, puisque cette manifestation est ouverte à tous et notamment aux nouveaux habitants.

L'AGFV a participé le 15 juin dernier à la **fête des Offlénies** à Bon Repos organisée par la

municipalité. Elle tenait un stand avec sa maintenant traditionnelle barbe à papa et assurait avec les AFC la distribution d'un goûter aux familles.

Deux nouveaux stages cette année : **le Cycloshow** - le 2 décembre 2018 - pour les jeunes filles avec leur mère et **l'Atelier mission XY** - le 18 mai 2019 - pour les garçons avec leur père. Pour chacun d'eux il s'agit d'évoquer de façon ludique et conviviale, avec l'animateur (trice), les changements des enfants à l'âge de la puberté. L'AGFV a pris la moitié de son coût en charge. Pour les pères comme pour les mères, ce fut un moment privilégié d'échanges entre parent et enfant. Les enfants, eux, ont surtout apprécié la découverte de quelque chose d'essentiel pour leur vie future.

Enfin rappelons que l'AGFV met à la disposition de ses adhérents des **livres concernant la parentalité** et prête régulièrement des **DVD destinés aux enfants**.

Activités culturelles :

Art Floral

Bernadette Galand : en décembre, la participation de 8 personnes a permis à chacune de confectionner un milieu de table floral. Sinon le groupe fonctionne avec les personnes présentes.

Old up

Aliette de Larminat et Marie-Nicole Henckes réunissent habituellement entre 6 et 12 personnes. Les dernières rencontres ont évoqué la légende de Churchill et les extravagantes sœurs Mitford. Une rencontre a été consacrée à la visite de la Maison de Jean Monnet à Bazoches-sur-Guyonne dans les Yvelines.

Cuisine

Il s'agit plutôt d'un échange de savoirs avec, pour l'année écoulée, des réunions plus étoffées.

Communication

Le bulletin, distribué trois fois par an, annonce les activités les plus importantes, les braderies notamment. Des articles de fond l'accompagnent soulignant la déconstruction de la politique

familiale. Nous avons suivi plus particulièrement la loi sur la bioéthique discutée en 2019, attentifs à 2 enjeux essentiels : l'extension de la procréation médicalement assistée (PMA) aux femmes seules, ce qui supprimerait la fonction symbolique du père pour l'enfant à naître, et la gestation pour autrui (GPA), dont l'adoption conduirait à faire entrer le corps humain dans le commerce.

L'adoption du logiciel « In Design » permet la réalisation d'un document très attractif. La mise au point d'un bulletin représente toujours un lourd travail en 3 phases : rédaction des articles, mise en page et distribution.

Représentation

L'AGFV est représentée au sein de la municipalité, au CCAS et à la commission de l'accessibilité des bâtiments communaux. Au niveau départemental à l'UDAF, l'AGFV a également deux représentants : un à la commission des informations financières, chargée plus spécialement de préparer l'approbation des comptes, et l'autre, au Comité de Protection des Personnes qui intervient dans le cadre des recherches biomédicales, lesquelles ne peuvent commencer qu'après l'avis favorable de ce comité.

Sorties

Le 22 septembre 2019, la croisière sur la Seine, sur un bateau-mouche, proposée gratuitement aux adhérents, a rassemblé plus de 130 inscrits toutes générations confondues, ce qui a permis de partager un moment particulièrement convivial.

Rapport financier

François de Bony, pour les comptes consolidés et Catherine Gayral, pour les cours, ont présenté chacun leur rapport financier.

En recettes, les 3 postes principaux correspondent à la participation des familles aux cours (17 469 €), les cotisations (5 736 €) et les subventions (1 407 €). Les autres postes sont les braderies, les activités et les produits financiers (2 165 €).

Enfin l'AGFV a reçu un don exceptionnel de l'Association Générale des Familles de Versailles qui, clôturant définitivement son activité, nous a adressé un don de **6 000 €**, soit un total de **32 777 €**.

En dépenses, nous trouvons les cours (14 680 €), les autres activités (stages, journée de la

famille et sorties pour 3 817 €), les frais généraux (fournitures de bureaux, affranchissements, abonnements... pour 2 182 €), ainsi que les autres dépenses (provision pour la cotisation à Familles de France, frais de reprographie du bulletin, bons de naissance et cadeaux, assurances et frais financiers pour 4 213 €), soit un total de **24 892 €**.

Le résultat positif s'élève à **7 885 €**.

Elections

7 administrateurs arrivaient en fin de mandat : François de Bony, Odile Lachaud, Aliette de Larminat, Elisabeth de Mareuil, Béatrice Martin, Philippe Mesnard, Benoît Le Guen.

Arrivée de 2 nouveaux administrateurs : Sylvie Morisse et Eric Fortuit. Ce dernier régularise sa présence au sein du conseil puisqu'il a accepté de reprendre les fonctions de trésorier.

Les 9 administrateurs sont élus ou réélus à l'unanimité.

Vérificateurs des comptes : Pierre Rocheron cède sa place de titulaire à Dominique Chasseguet et Pascal Ramond prend celle de suppléant.

À l'unanimité le nouveau commissaire aux comptes et son remplaçant sont élus.

Comme chaque année, cette assemblée générale, s'est terminée avec un verre de l'amitié autour d'un délicieux buffet.



Benoît le Guen
Président

Dernière minute

Nous apprenons avec une immense tristesse le décès d'**Éric Moulin Fournier**.

Régine, qui est toujours membre de notre Conseil d'Administration, a été présidente puis vice-présidente de notre association pendant de nombreuses années.

Nous lui adressons, ainsi qu'à ses fils, ses belles-filles et ses six petits-fils, nos très affectueuses condoléances.

LA LOI DE BIOÉTHIQUE

Le coronavirus a chamboulé le déroulement du processus législatif.

Le projet de loi présenté par le Gouvernement a été adopté par l'Assemblée Nationale et légèrement amendé par le Sénat le 4 février dernier. Il devait revenir en deuxième lecture, en mars à l'Assemblée Nationale et en avril au Sénat.

Ce qui interroge dans ce texte, en dehors des questions juridiques liées à la filiation et à la recherche des origines pour les enfants nés sous PMA, c'est la réactualisation de la question eugéniste (Huffington Post).

La loi française considère l'eugénisme comme un crime contre l'espèce humaine et le condamne fortement (code pénal et code civil).

Mais dans les faits, la France a une position plus ambiguë : l'encouragement à l'interruption médicale de grossesse quand l'enfant présente des malformations (96 % des parents y ont recours dans ces cas), le dépistage prénatal, la sélection des embryons implantés pour la PMA, sont un eugénisme négatif par élimination. Même l'insémination artificielle est une pratique eugéniste, dans la mesure où les donneurs ne sont pas choisis au hasard (Wikipédia). Ce nouvel eugénisme est justifié par le souci de prévenir les souffrances individuelles, plutôt que par l'avenir de la race ou de l'espèce (Huffington Post).

Comment en est-on arrivé là ?

On peut trouver sur Wikipédia une définition de l'eugénisme :

«L'eugénisme est l'ensemble des méthodes et pratiques visant à améliorer le patrimoine génétique de l'espèce humaine. Il peut être le fait d'une politique délibérément menée par l'Etat, ou être le résultat collectif d'une somme de décisions individuelles convergentes, prises par les futurs parents, dans une société où primerait la recherche de l'enfant parfait, ou du moins indemne de nombreuses affections graves.

Les nouvelles possibilités médicales ont donné lieu à de nombreux débats éthiques concernant la convergence des techniques médicales et des pratiques sélectives».

Avec cette nouvelle loi sur la bioéthique, on a l'impression que toutes les barrières éthiques ont

disparu. Et pour mieux comprendre, il faut chercher les fondements de cette loi.

Depuis le siècle des Lumières s'est répandue une vision de l'Homme qui serait un mutant en perpétuelle évolution.

A la fin du XIXème siècle, le philosophe anglais Spencer a ajouté à la loi générale de l'évolution de Darwin, celle de « *la survie du plus apte* ». Darwin considérait déjà que la civilisation, en enrayant les mécanismes de sélection naturelle, courait à sa perte.

Clémence Royer (philosophe et scientifique française du XIXème siècle) introduit en France, en 1862, l'eugénisme radical : « *la charité chrétienne, puis les valeurs de solidarité développées avec les idées démocratiques, ne peuvent mener qu'à la dégénérescence de la race humaine. Le salut de la civilisation passe par la prise en compte des acquis scientifiques par le politique* » (Wikipédia).

Charles Richer, prix Nobel de médecine, préconise en 1913 « *l'élimination des races inférieures et des anormaux* ».

Ces mouvements néo-malthusianistes et eugénistes ont rapidement compris que leur programme ne pourrait être efficacement mis en œuvre qu'à condition de séparer sexualité et procréation. Margaret Sanjer, fondatrice du Planning Familial, écrit en 1922 : « *Aucun espoir de progrès n'est possible tant que l'on n'atteint pas une nouvelle conception du sexe, qui ne soit pas simplement un acte procréatif mais un mode d'expression psychique et spirituel. Le contrôle de la procréation a donc une double finalité : il vise d'une part à prévenir la naissance de ceux qui transmettraient leur imbécillité à leur descendance, mais aussi, d'abord, à être un instrument de libération et de développement humain* ».

Julien Huxley (biologiste anglais théoricien de l'eugénisme) milite pour la diffusion de la contraception et de l'avortement comme un moyen de limitation des naissances des êtres « *inférieurs* ». On pourrait ainsi séparer les 2 fonctions de sexualité et de reproduction.

Hermann Joseph Muller, lauréat du Prix Nobel de Physiologie ou Médecine de 1946, fut le premier à proposer la création d'une banque du sperme pour diffuser la semence d'hommes supérieurs.

Au-delà de la séparation de la sexualité de la procréation (par la contraception), puis celle de la procréation de la sexualité (1ère fécondation in vitro de lapines en 1934), on peut aussi séparer la gestation, d'avec le corps. Dès 1923, on envisage la gestation par utérus artificiel.

En 1939, les généticiens (Huxley et Muller entre autres) publient un manifeste recommandant aux gouvernements d'adopter « une sorte d'encadrement conscient de la sélection pour rendre possible une amélioration génétique des générations futures ». Ce que Huxley appelle le transhumanisme.

Ces idées ont fait leur chemin jusqu'à aujourd'hui. Comme Henri Caillavet (avocat et homme politique français favorable à l'IVG et à l'euthanasie) qui, en 2001, avait dit « permettre à un enfant handicapé de venir au monde est une faute parentale et peut être même le témoignage d'un égoïsme démesuré », le député Philippe Vigier s'est exclamé dernièrement à l'Assemblée Nationale : « Il faut traquer, oui je dis traquer, les embryons porteurs d'anomalies chromosomiques ». Il s'est excusé, depuis, de cette phrase choquante pour tous, et particulièrement pour les jeunes trisomiques. Mais il est le digne héritier du courant eugéniste.

C'est toujours intéressant de convoquer l'histoire pour comprendre le présent.

Quelle société voulons-nous ? C'est un enjeu de cette loi bioéthique qui se cache derrière la PMA pour toutes. On nous parle aujourd'hui d'Homme augmenté, de bébé médicament, d'implantations de cellules humaines sur un embryon animal (les chimères). Voulons-nous de ce transhumanisme ?

Le livre de Luc Ferry
" La Révolution Transhumaniste "
peut alimenter notre réflexion.



Béatrice Martin

LA VIE DE NOS FAMILLES

NAISSANCES

Léopoldine Gilardin, petite sœur d'Apolline et Hippolyte, le 1er mars 2019

Célestine Fiedler, le 30 septembre 2019

Althéa Tran-Silva, le 15 octobre 2019

Emmie Parra d'Andert, petite sœur de Maxime et Méline, le 12 novembre 2019

L'AGFV est heureuse d'offrir à ces familles un bon de naissance à réaliser dans une braderie.

LES GRANDS-PARENTS

Agnès et Pierre Chabry, **Pich-Nétra** le 30 mai 2019, chez Louis et Yuthiline

Marie-France et Hubert de Gestas : **Isaure**, leur 35e petit-enfant, le 2 mai 2019, chez Anne-Élisabeth et Armand Cottin, ainsi que leurs arrière-petits-enfants : **Aristide** de la Forest Divonne, le 21 juillet 2019, **Louis-Aymard**, le 23 octobre 2019 et **Diane** de Gestas de Lespéroux, le 3 janvier 2020

Monique et Eric Fortuit : **Alix**, le 25 février 2020 chez Perrine et Adrien à Paris

Odile et Didier Lachaud : **Emmie**, le 12 novembre 2019, chez Sophie et Foulques et **Samuel**, le 13 mars 2020 chez Cécile et Matthias à Grenoble

Catherine Le Reveillé : **Timothée**, le 15 mars 2020 chez Thomas et Sophie à St Malo

DÉCÈS

Gérard de Vallois, le 20 décembre 2019, 80 ans
Jean-Pierre Dubel, le 23 janvier 2020, 73 ans
Yves de Larminat, le 5 mars 2020, 82 ans
Éric Moulin Fournier, le 6 avril 2020, 81 ans

À leurs épouses qui, toutes, ont été ou sont encore des membres actifs de notre Conseil d'Administration, ainsi qu'à leurs familles, l'AGFV adresse ses très sincères condoléances.

CONSEILS DE LECTURE

En ces temps de confinement, nous changeons de rythme et rien de tel que quelques heures de lecture pour s'évader du quotidien, se cultiver et réfléchir.

Je vous propose 2 livres très intéressants, faciles à lire malgré le sérieux de leur contenu, pour nourrir vos réflexions.

« Sur la violence gratuite en France »

du Docteur Maurice Berger,
éditions de l'Artilleur.



Le Dr Berger est pédopsychiatre et psychanalyste. Il a travaillé longtemps en hôpital avec des enfants violents et est actuellement en Centre Éducatif Renforcé (CER), auprès de jeunes très violents. Il enseigne également à l'École Nationale de la Magistrature. Dans son livre, il nous livre le fruit de son expérience.

Nous côtoyons tous les jours la violence gratuite. Elle fait souvent la une des journaux : jeune poignardé pour un « mauvais » regard, personne passée à tabac pour avoir refusé une cigarette... On peut même être tué pour rien. Ce qui nous interpelle, c'est le manque total de remords, de regret de ses actes, d'empathie pour la victime, de la part de l'auteur des faits. D'où vient cette violence qui se déchaîne gratuitement ?

Le Dr Berger est catégorique : la violence des jeunes n'est pas due à la précarité, ni à la violence sociale.

On peut trouver bien d'autres causes qui souvent s'imbriquent entre elles :

- **L'exposition répétée à des scènes de violence conjugale** pendant les 2 premières années de la vie de l'enfant. Les éléments traumatiques

dont ont été témoins les enfants s'inscrivent dans leur cerveau sous forme de mémoire traumatique et les images peuvent ressurgir dans certaines circonstances. Le jeune développe un syndrome post-traumatique qui induit une non-différentiation entre passé et présent.

- **La négligence ou la maltraitance** ont aussi des conséquences sur le développement du cerveau. Un enfant qui n'a pas d'adulte sécurisant à sa disposition est si stressé que son organisme sécrète, de manière excessive, une hormone, le cortisol qui pénètre dans son cerveau et en endommage certaines parties :

- La zone de régulation des émotions peut être endommagée entre le huitième et le vingt-quatrième mois et cela a pour conséquence une impulsivité à un âge de plus en plus jeune.

- L'hippocampe* qui permet de faire la différence entre présent et passé. Ne pas penser au passé permet au jeune de ne pas revivre les scènes terrifiantes dues à la peur ou au sentiment d'abandon. Si on n'a pas de passé, on ne peut réfléchir au présent.

- **L'appartenance à un groupe familial fonctionnant sur le mode clanique.** Ce sont principalement des familles du pourtour méditerranéen, du Kosovo, d'Albanie et certaines familles Roms.

On constate que du point de vue médical épidémiologique, il existe bien un lien entre violences gratuites et immigration. Le fonctionnement clanique peut être à l'origine de violences importantes : le groupe a plus d'importance que l'individu, à l'inverse des familles non claniques où l'appartenance au groupe est un fond sur lequel le sujet s'appuie pour construire son autonomie.

Le clan, par sa grande solidarité, est positif, mais il ne permet pas d'avoir une pensée différente de celle du groupe originel. Cet interdit de penser s'accompagne souvent de violences intrafamiliales importantes car les divergences ne peuvent être négociées par la parole.

De plus, tout fonctionnement clanique produit une dimension de persécution par rapport à l'extérieur. Dans le clan, ce sont les codes d'appartenance qui sont transmis en

priorité par rapport aux règles de vie en société. Les règles sociales sont ressenties et désignées à l'enfant comme une stigmatisation, voire une persécution, avec peu de conscience morale à l'égard des personnes extérieures au groupe.

- **Une éducation sans limites et sans interdits cohérents.** Les jeunes suivis sont, à une très grande majorité (90 %), issus de couples séparés, dans lesquels chaque parent veut se faire aimer et a du mal à sévir.
- **Le fonctionnement en groupe :** quand il sort du clan, le jeune se retrouve seul. Il est confronté à un tel vide interne, à une telle difficulté de penser, que la solitude lui est intolérable. Il rejoint alors un groupe, souvent violent et délinquant, et transpose ainsi en partie le mode de vie intrafamilial.
- **Un tempérament impulsif particulier,** véritable vulnérabilité biologique, qui nécessite un environnement précoce apaisant et contenant pour être atténué.
- **Une difficulté de notre société** aux niveaux pédagogique, éducatif et pénal à penser la période des 11-13 ans comme un risque majeur de basculement dans la violence.
- **Une non-compréhension** par nos instances politiques de l'importance de mettre une butée matérialisée aux actes violents.

Alors que faire ?

Il faut intervenir très tôt dans la vie de l'enfant. On a vu que la toute petite enfance est une période charnière. Il faut éloigner le plus tôt possible les enfants des parents toxiques, proposer une aide précoce aux parents. Malheureusement, ce n'est pas la politique actuelle de l'Aide Sociale à l'Enfance qui privilégie le maintien en famille le plus longtemps possible.

Pour essayer de contenir la violence de l'enfant, un travail éducatif et de soins doit être mis en place. La décision judiciaire est très souvent le seul repère, la seule indication qui fournit au jeune le reflet de la gravité de ses actes. Malheureusement, cette butée vient de plus en plus tard. Les jeunes ont besoin d'un interdit d'agir réel et non symbolique. La loi doit avoir une existence. Or actuellement on cherche à éviter la prison au maximum et, malheureusement, le comportement de certains

jeunes s'aggrave quand ils ne sont pas sanctionnés. Il faut également les informer des peines encourues et tenter de donner une réalité corporelle à la victime.

Ce livre nous permet de prendre conscience des mécanismes de cette violence gratuite. Devant ce constat, notre société se doit de repenser la manière d'aborder le problème pour être capable de le corriger.

*L'hippocampe est une partie du cerveau qui joue un rôle central dans la mémoire et la navigation spatiale.

+++++

« **Apprendre !** »

Les talents du cerveau, le défi des machines » aux éditions Odile Jacob, de Stanislas Dehaene, professeur au collège de France, titulaire de la chaire de psychologie cognitive expérimentale, entre autres.



Ce deuxième livre, que vous pourrez emprunter à la Forge, est assez complémentaire du premier dans la mesure où il nous fait découvrir le fonctionnement de notre cerveau.

Grâce aux avancées de la psychologie cognitive, des neurosciences, de l'intelligence artificielle et des sciences de l'éducation, nous disposons de connaissances détaillées sur la manière dont notre cerveau apprend. Il en ressort que la plupart de nos idées sur l'apprentissage sont à revoir.

Après avoir décrypté le fonctionnement du cerveau quand il apprend, S. Dehaene nous explique que le bébé humain possède déjà un vaste savoir, hérité de son histoire évolutive, dès la naissance. **C'est la part en nous de l'inné.**

Dès la naissance, et même avant, on observe des structures cérébrales bien organisées correspondant à chacun des grands domaines du savoir. Contrairement aux autres primates qui en sont incapables, le bébé apprend vite à compren-

dre et à parler.

Les concepts d'objets et de nombres sont des primitives de la pensée et font partie des connaissances avec lesquelles nous venons au monde et qui, par leur combinaison, nous permettent de formuler nos pensées les plus complexes. Un bébé de quelques semaines possède déjà des intuitions profondes du monde physique, dont le sens de l'espace, et il est abasourdi quand elles sont réfutées (ex : le tour de magie qui fait disparaître un objet).

Le cerveau du petit humain contient déjà, en puissance, toutes les langues du monde, tous les objets, tous les visages, tous les outils qu'il pourra rencontrer, et, également, tous les mots, les faits, et les événements dont il pourra se souvenir.

Notre espèce possède un système spécial pour l'acquisition du langage qui se déclenche dans les premières années de la vie, mais, dès la naissance, le bébé fait la différence entre la plupart des voyelles et des consonnes de toutes les langues.

Dès 6 mois, l'enfant connaît déjà les mots qui reviennent régulièrement dans son environnement. A un an, il a posé les principales règles de sa langue maternelle. Ses compétences innées vont se spécialiser et ne conserver que les phonèmes utiles aux langues qui l'entourent. On peut dire que le bébé a des compétences strictement innées mais aussi un extraordinaire instinct d'apprendre. Du reste, les enfants vont 1 000 fois plus vite que les réseaux de neurones artificiels actuels.

Ce que nous apprenons, c'est la part de l'acquis.

Notre cerveau possède une grande plasticité cérébrale. Il se modifie en permanence, chaque fois que nous acquérons quelques connaissances nouvelles. Dès la naissance, tous les grands faisceaux de connections sont en place mais la plasticité cérébrale peut en réorganiser les terminaisons. Envoyer un enfant à l'école, enrichir son environnement, c'est modifier profondément son cerveau et y graver des compétences qu'il gardera toute sa vie.

Mais la plasticité diminue avec l'âge, après un pic sensible dans la petite enfance. La maîtrise de la phonologie d'une langue étrangère est l'une des premières compétences qui décline avec l'âge, d'où la difficulté pour apprendre une langue étrangère une fois adulte. Des dizaines d'études ont documenté les effets drastiques de l'isolement affectif et social sur le développement cérébral. C'est réversible quand on intervient avant l'âge de 20 mois. Après, l'enfant peut garder de graves déficits (ce qui rejoint le constat du Dr Berger).

L'éducation décuple les compétences initiales. En quelques années, le cerveau se spécialise et se fige. L'école, mais aussi les parents, ont un devoir de stimulation. L'épanouissement du cerveau de l'enfant passe par l'enrichissement de son environnement.

On peut reconnaître 4 piliers de l'apprentissage :

- **L'attention** qui amplifie l'information.
- **L'engagement actif** : c'est la curiosité qui incite le cerveau à évaluer sans relâche de nouvelles hypothèses. On ne peut que constater l'échec des pédagogies de la découverte ou pédagogies actives. Laissés à eux-mêmes, les enfants éprouvent les plus grandes difficultés à découvrir les règles qui gouvernent un domaine et ils apprennent moins bien, voire pas du tout. L'enseignant doit expliquer, guider l'enfant.

Il y a 3 façons de tuer la curiosité à l'école :

1. Le manque de stimulation appropriée au niveau de l'enfant.
 2. L'élève incapable d'apprendre parce qu'il n'a pas confiance en lui.
 3. La punition de la curiosité par une organisation scolaire trop rigide.
- **Le retour sur erreur** qui compare nos prédictions avec la réalité et corrige nos modèles du monde. Les notes à l'école sont un piètre retour sur erreur. Elles ne permettent pas à elles seules de savoir pourquoi on s'est trompé ni comment se corriger. Les notes sont trop souvent des sanctions.
 - **La consolidation** qui automatise et fluidifie ce que nous avons appris. On peut multiplier sa mémoire par 3 quand on révise à intervalles réguliers plutôt que de tenter tout apprendre en une seule fois. Et n'oublions pas le rôle du sommeil : toutes les nuits notre cerveau consolide ce qu'il a appris dans la journée.

L'enseignant qui parvient à mobiliser ces 4 fonctions est certain de maximiser la vitesse et l'efficacité avec laquelle sa classe apprend.

Les effets de l'éducation sont massifs. On a constaté que le QI peut augmenter de 20 points quand un enfant est adopté dans une famille de haut niveau socio-économique.

Profitons de nos enfants à la maison pour susciter cette curiosité d'apprendre si importante pour leur avenir.

Béatrice Martin

CONSEILS DE LECTURE (SUITE)

De l'autre côté de la machine, Voyage d'une scientifique au pays des algorithmes
Par Aurélie JEAN, éditions de L'Observatoire

Aurélie JEAN, jeune femme pétillante et décontractée, est une scientifique de haut vol : Sorbonne, ENS, Mines Paris Tech, MIT, comme études. Ensuite, elle a travaillé sur la compréhension des conséquences des traumatismes crâniens pour l'armée américaine, a étudié la nanostructure des caoutchoucs pour Michelin, créé des tissus artificiels pour remplacer les tissus d'un cœur malade à partir de cellules souches du patient pour l'Université de Pennsylvanie. Elle a également développé des outils pour analyser les marchés financiers en temps réel chez Bloomberg (le Google de la finance),...

Dans son livre, elle nous fait très simplement découvrir les algorithmes, la « data », les simulations numériques, la modélisation, l'IA (intelligence artificielle). Enfin elle nous parle des biais algorithmiques, elle nous fait plonger dans le virtuel pour comprendre le réel, elle nous montre la puissance et les limites des robots.

Elle nous embarque dans une aventure intellectuelle au pays des algorithmes.

Ce livre nous réconcilie avec tous ces



concepts nouveaux, un peu incompréhensibles pour le commun des mortels, et qui peuvent parfois faire peur. Lisez et faites lire ce livre de vulgarisation à vos enfants intéressés par les mathématiques et les sciences. Il suscitera sûrement des vocations de scientifiques !

Vous pourrez emprunter ce livre à la bibliothèque de l'AGFV, à la Forge ...quand le confinement pour le coronavirus sera terminé...

Eric Fortuit

RECETTE

Cookies aux courgettes et à la feta

Difficulté : Facile

Préparation : 15 mn

Cuisson : 20mn

Ingrédients pour 4 personnes

1 courgette moyenne

12 feuilles de menthe

250 g de farine

80 g de feta

80 g de gruyère râpé

50 g de beurre

20 cl de lait

1 sachet de levure

sel et poivre

- Râpez la courgette avec une râpe à gros trous. Hachez les feuilles de menthe.



- Mélangez la farine, le sel, le poivre, la levure et le beurre coupé en morceaux. Malaxez avec les doigts puis ajoutez peu à peu le lait.

- Ajoutez le gruyère, la courgette, la menthe et la feta.

- Préparez des petits tas de pâte sur la plaque du four recouverte de papier sulfurisé.

Pour finir, faites cuire au four à 220°C pendant 20 minutes.

ANNONCE

Immobilier - Offre - 01-725 du 06-04-20

Loue un emplacement de parking en sous-sol sécurisé au 41 avenue du Général Leclerc.

Tél 01 30 24 88 50 ou 06 87 00 48 11